

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 54/2026

OBJET : CHEMIN DU PATRIMOINE – DEMANDE DE SUBVENTION

L'an deux mil vingt-six, le 28 septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 septembre 2026

Présents : BRUNET Michel, MARKARIAN Jean-Maurice, VIGNE Amélie, THEOLAIRE Joël, PONSON Aline, BERTUCCI Sandrine, BETTON Daniel, BOULICAULT Guillaume, BRESCIANI Gaël, BRUNET Rémy, DESCHLER Marine, DESMEURE Juliane, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, GRIGNON Aurélie, LEONARD Myriam, MARTIN Océane, NODON Séverine, OGHDAYAN Adeline, PITOT Patrice, RADIGUET Nicolas, REYNAUD Grégory, TERRAS Tanguy, DAUJAN Nicolas, GUIBERT Annie, FAURE Christophe, VESCOVI Jean-Marc.
Mme FAURE Nathalie est désignée Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune, appuyée par l'association des Amis de la Tour, le Télégraphe de Veaunes et la Grappe Dorée, souhaite mettre en valeur ses patrimoines en les signalant et en racontant leur histoire.

Pour cela, la commune a missionné le cabinet Cairn Interprétation pour l'accompagner dans la conception et la réalisation d'un chemin du patrimoine.

La phase de conception étant terminée, une consultation a été lancée pour la fourniture des mobiliers d'interprétation.

C'est la société AD PRODUCTION qui a été retenue pour un montant de 29 997,00 € HT.

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Sollicite auprès du Département de la Drôme, direction « Culture et patrimoine » l'attribution d'une subvention aussi élevée que possible pour participer au financement de la phase de réalisation du chemin du patrimoine.
- Autorise M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de cette demande de subvention.

Ainsi fait et délibéré, à Mercurol-Veaunes, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Michel BRUNET

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le 29/09/2026
ID : 026-200056547-20260928-DE_2026_54-DE

